

DANS LA MÊME RUBRIQUE

- Sélectionner dans la même rubrique -



C.I.S. 2022 - 2023

Début de l'activité : 28 septembre 2022

Inscription : du 1er juin jusqu'au 5 août 2022

Déroulement sur l'année scolaire :

Les activités sportives se présentent sous forme de cycles de 30 mercredis : du 28 septembre 2022 au 28 juin 2023.

Chaque cycle comprend 6 à 7 séances les mercredis.

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur âge, de 5 à 12 ans.

Liste exhaustive des sports proposés : athlétisme, escrime, judo, natation, roller, football, tennis de table, hockey, boxe éducative, flag rugby, tir à l'arc, VTC, handball, équitation, escalade...

Planning d'activités 2022-2023 (à venir)

Inscription annuelle :

La démarche d'inscription au CIS pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour vous permettre une meilleure organisation, le service de l'Enfance vous propose de préinscrire vos enfants **du 1er juin jusqu'au 5 août 2022**. Toute inscription arrivant après ces dates sera traitée ultérieurement en fonction des places restantes.

Pour vous inscrire il suffit de nous renvoyer les documents suivants par courrier :

- > fiche inscription à imprimer, remplir et signer : [fichier pdf - 462 Ko](#)
- > règlement intérieur à imprimer et signer : [fichier pdf - 430 Ko](#)
- > questionnaire santé : [fichier pdf - 147 Ko](#)



Les dossiers doivent impérativement être complets pour être traités par nos services.

A l'adresse suivante :

Centre d'Initiation Sportive - Aile est de l'Hôtel de ville
4 esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

Les inscriptions seront validées, sous réserve de places disponibles, et des critères de répartition mise en place par le

service enfance.


Une confirmation de votre inscription ou un courrier d'information de l'état de la demande vous sera transmis à partir du 5 août 2022, pour un début des activités 28 septembre 2022.

Tarification :

- > Si le **quotient familial** a déjà été établi, la facture sera directement envoyée aux familles à la fin de chaque cycle.
- > Si le **quotient familial** n'a pas encore été établi, la famille devra se rendre à la Caisse des écoles - Hôtel de ville, Aile Est (01 49 74 74 09).

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**